

La SBFM sera fixée sur son sort le 29 septembre

C'est la date fixée le tribunal de commerce de Lyon pour examiner le dossier de reprise déposé par Renault.

Lyon est la ville siège du groupe italien Zen, ancien propriétaire de la fonderie de Caudan. Le 29 septembre son tribunal de commerce examinera le dossier de reprise de la SBFM, déposé par le groupe automobile Renault.

L'usine a repris la production lundi, après un mois d'arrêt technique pour des travaux de maintenance. Avant ce nouveau passage devant le tribunal de commerce, le comité central d'entreprise de Renault se prononcera, le 9 septembre, sur le statut que

prendra la fonderie de Caudan avant qu'elle ne réintègre le groupe. Renault s'en était, en effet, séparé, il y a 10 ans.

Pour la CGT, Pierre Le Ménahès indique que les représentants de la SBFM seront vigilants « quant à la préservation des acquis sociaux des salariés ». Selon lui, toutes les inquiétudes ne sont pas levées, quant aux tonnages que les principaux clients de la fonderie se sont engagés à commander à la SBFM. « PSA réintègre une partie de sa production

en interne. Déjà, une des pièces, de type collecteur, que nous devons fabriquer pour lui, jusqu'à la fin de l'année, nous a été retirée. »

La SBFM avait été placée en redressement judiciaire en janvier. Après des mois de lutte et d'incertitudes pour les 550 salariés, le groupe Renault, le principal client, a décidé de reprendre l'usine, sans suppression d'emplois, sous couvert d'aides publiques.

Françoise ROSSI.

Le Morbihan en bref

Carrefour, Super U et Leclerc veulent s'implanter à Riantelec

La Commission départementale d'aménagement commercial (Cdac) se réunit à Vannes ce mercredi pour donner un avis à deux grandes enseignes de supermarché qui souhaitent s'implanter à Riantelec.

Le groupe Carrefour Market présente le plus gros dossier : un ensemble commercial de 6 200 m² comprenant un supermarché Carrefour Market de 2 200 m², deux magasins de

1 500 m² dédiés aux équipements de la personne et de la maison, une jardinerie de 1 500 m² et un autre bâtiment de 1 000 m². Le document de la Cdac précise que la société Carrefour property souhaite s'installer pas loin de la zone de Kersabiec et du très convoité terrain des Quatre-Chemins.

La deuxième enseigne qui présente un dossier, c'est Super U. Le groupe veut construire un magasin

de 2 200 m² avec deux boutiques de 115 m², zone de Kerostin, après le rond-point de Kersabiec.

Une troisième enseigne est également sur les rangs : le groupe Leclerc qui souhaite implanter un supermarché d'environ 3 000 m² à Kersabiec sur le terrain des quatre chemins, quasiment à côté du projet Carrefour. Ce dossier sera étudié par la CDAC dans plus d'un mois.

Lili Cros et Thierry Chazelle aux Trois-Baudets

Le duo morbihannais de Nivillac se produit ce soir dans la salle rénovée des Trois-Baudets à Paris.

Lili Cros et Thierry Chazelle entrent dans ce lieu mythique de la chanson française avec d'autant plus d'aisance qu'ils ont gagné le prix du Tube des Trois Baudets avec *Le client d'Erotika*. Erotika fut le nom du cabaret érotique qui succéda à la salle créée par Jacques Canetti en 1947.

La chanson de Cros et Chazelle est la parodie amusante d'un ancien amateur de « X » qui ne retrouve plus tout à fait ses repères après la réouverture des Trois-Baudets en février dernier.

A l'occasion de son passage, le couple d'artistes offrira à chaque spectateur le disque de cette chanson.

Pour tout contact : www.lestroisbaudets.com et www.liliplusthierry.com



L'île de Groix va être réhabilitée

L'île de Groix se dégrade. La faute à sa beauté qui attire des milliers de personnes chaque année.

La communauté de communes de Lorient, Cap l'Orient, a donc décidé d'un vaste programme de réhabilitation du littoral en collaboration avec la commune de Groix, la réserve naturelle François-Le Bail et le soutien financier de l'État.

À partir du 3 septembre 2009, elle entamera les travaux de maîtrise de la fréquentation et de l'érosion sur le littoral entre Locmaria et la pointe des Chats, sur la réserve naturelle. Ces travaux sont confiés à l'entreprise locale ACE paysage, notamment pour le sentier côtier, la mise en sécurité du site, la préservation des pelouses littorales et des dunes.

